DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

ARRONDISSEMENT DE MILLAU

Canton de Belmont/Rance

Commune de Montlaur

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

ARRÊTE n° 03/2015

Objet : Vente au déballage

Vu la déclaration préalable à une vente au déballage déposée par l'Association des Parents d'Elèves de Montlaur représentée par sa présidente Mme Artis Delphine qui souhaite organiser une vente au déballage le 24 mai 2015 à Montlaur entre 8 heures et 18 heures,
Vu les articles L 310-2, L 310-5, R 310-8 du Code du Commerce,
Vu la loi n° 2008776 du 4 août 2005 et notamment son article 54,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2 et L.2213-1,

ARRETE :

Article 1er : L'Association des Parents d'Elèves de Montlaur est autorisée à occuper temporairement le domaine public **le 24 mai 2015** à Montlaur pour organiser une vente au déballage, espace public près salle des fêtes.

Article 2ème : La vente au déballage se déroulera à l'espace public près de la salle des fêtes pour une surface de vente n'excédant pas 300 m2.

Article 3ème : M. le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- M. le Sous-Préfet
- Mme la Présidente de l'A.P.E. de Montlaur

Fait à Montlaur le 04 mai 2015

Le Maire,
Patrick RIVEMALE